



Récidive et violences volontaires

Par **BOISSY**, le **19/11/2009** à **04:04**

Bonjour,rrnrje suis 'un peu inquiet'. Je vous expose mon cas.rnrnJ'ai été condamné voilà deux ans et demi pour violences volontaires aggravées.rnrnLa peine encourue était de 5 ans.rnrnMe voilà à nouveau poursuivi pour violences volontaires (mais pas aggravées), le procureur n'ayant pas retenu la légitime défense. Je n'ai pas encore la convoc au TC.rnrnJ'ai trouvé sur le net un rapport de l'assemblée nationale qui semble dire que ce coup ci je risque 10 ans dont 2 de peine plancher...alors que les violences n'étant pas "aggravées" cette fois ci, je pensais ne risquer "que" 6 ans dont 1 ans de peine plancher...rrnrJe vous mets le lien, mais je ne sais pas s'il est cliquable.rnrn<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1310.aspx>rrnrSi quelqu'un pouvait m'éclairer, car je dois dire que je stresse un peu. Surtout que la première fois j'avais réussi à sauver mon B2...mais là !rrnrMerci d'avance pour votre aide.rnrnCordialement.